tél. +41 (0)21 652 62 22 fax +41 (021) 652 93 41 info@lignum-vaud.ch www.lignum-vaud.ch

Assemblée générale de Lignum Vaud - 15 juin 2022 - Puidoux

Projet	Administration Lignum Vaud	Date	15.06.2022
Thème	Assemblée générale de Lignum Vaud	Heure	16.30
Lieu	Salle Forestay, Puidoux	Etabli le	17.08.22 CK

Participants	
Présents	30 personnes
Excusés	52 personnes

Libellé		Resp.	Délai	Statut		
1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 novembre 2021						
Ordre du jour	L'assemblée générale de Lignum Vaud est ouverte à 16.30 h. par le Président, Monsieur Philippe Nicollier. Il souhaite une cordiale bienvenue à toutes les personnes présentes et en particulier à Mesdames Gilberte Schär, Lignum Fribourg, Mélanie Thomas, DGE Forêt, MM. Daniel Ingold, Cedotec et François Godi, Chambre des bois de l'ouest vaudois. Remerciements adressés également à la commune de Puidoux qui a mis à disposition la salle et offert l'apéritif. Parmi les nombreux excusés, Madame Christiane Maillefer qui a dû décliner l'invitation le matin même. Selon l'article 9 des statuts de Lignum Vaud, les membres ont été convoqués en respectant le délai énoncé. Par conséquent, l'assemblée constituée peut valablement délibérer selon l'ordre du jour suivant: 1 Adoption du PV de l'assemblée générale du 3.11.2021, Renens 2 Rapport du Président 3 Présentation des comptes RRB'21 et des comptes 2021 4 Rapport de la commission de gestion 5 Adoption des rapports 6 Elections statutaires a du Comité b du Président c de la commission de gestion 7 Présentation du budget et détermination des cotisations 8 Activités 2022-2023 9 Divers					
PV AD précédente	Le PV de l'assemblée générale du 3 novembre 2021 à Renens est accepté à l'unanimité et sans remarque ni modification, avec les remerciements à son auteure Carole Künzi.			Adopté		
2. Rapport du Président						
Rapport du Président	Une fois n'est pas coutume, le présent rapport va être le prolongement du billet que vous trouverez à la page 5 du rapport annuel 2021. Sans vous le relire intégralement, mais pour que vous compreniez le présent rapport, le point de départ est l'étude qu'a mené Ernst Zürcher, notre Monsieur Bois 2021, qui a comparé les différents moyens de débardage des bois provenant de forêts situées en terrains difficiles.					

Il a comparé les émissions de CO₂, les impacts visuels, sonores mais également sur les sols, sur les arbres laissés en forêt. Aussi étonnant que cela puisse paraître, l'étude conclut que le moyen moins impactant est le débardage à l'hélicoptère, et plus précisément avec le K-max. La société Florinett à Bergün, dans le canton des Grisons, pousse encore plus loin le respect du bois lors de l'exploitation des forêts de montagne. Non seulement ils coupent ces bois lorsque la sève est descendue et que la lune est dans une phase favorable, mais en plus ils laissent l'arbre entier, avec ses branches, tout l'hiver en forêt où le houppier assèche le bois de plus de 15 % de son poids. Le printemps arrivé, ils sortent l'arbre entier. Ce sont donc 15 % d'hélicoptère en moins, 15 % de camions en moins et c'est une qualité bien supérieure pour les bois de service et ses sous-produits. La société Florinett a un secteur exploitation forestière, un secteur scierie, construction et menuiserie. Cette maîtrise de toute la filière permet à l'entreprise d'être reconnue à l'internationale pour livrer aux quatre coins du monde du bois de résonance utilisé pour la fabrication des plus beaux instruments. N'y a-t-il pas là un exemple à suivre? Non seulement quant à la façon d'entretenir les forêts en terrains escarpés, mais aussi quant à la valorisation pleine et entière des richesses de la forêt, pas seulement quelques jolies billes mais la totalité de la biomasse présente dans un arbre. Une biomasse non seulement pour préserver la biodiversité, j'ai bien dit "non seulement", mais une biomasse substitut aux émissions de CO₂ d'origine fossile. Mieux encore, pas seulement une substitution mais également une fixation à long terme du CO₂. Vous avez certainement entendu parler de Climeworks, cette start-up zurichoise qui lève des fonds par centaines de millions et construit des usines de séquestration de CO2. Une première à Hinwil capte 900 t. de CO₂ par année. La forêt suisse les capte en 45 minutes, 24/24 h, 365 jours/an. La dernière réalisation de cette entreprise est une usine en Islande qui capte 4'000 t. par année. La forêt suisse les capte en 3 heures 20 sans investissement gigantesque et sans raccordements électriques. A l'horizon 2030, le business de séquestration du CO₂ est estimé à 4'000 millards de dollars et qui se presse au portillon du CO₂ ? Exxon, Shell, Total, etc. ! Tout à l'heure je vous disais que le bois et la biomasse n'étaient pas seulement un substitut mais également une fixation à long terme du CO₂. En effet, les dernières découvertes en matière de combustion du bois, notamment de la part de Fireforce, la société qui nous a accompagné lors de la réalisation de la flamme des JOJ, permettent une combustion de CO₂ plus seulement neutre, mais réduisante par la production de Biochar. Le professeur Vogel, dans son dernier livre, déclare : "le Biochar permet de résoudre les deux plus grands problèmes de notre planète", soit : 1) la création de puits de carbone persistants en prélèvant le CO₂ dans l'atmosphère 2) la restauration et la fertilisation des terres productives de notre planète! Adopté Le bois, une tradition qui innove. Enfin, je désire remercier toutes celles et ceux qui ont permis à Lignum Vaud de poursuivre ses buts malgré ces très particulières années 2020 et 2021, ainsi que l'extraordinaire surcharge de travail qu'ont nécessité les RRB'21. C'est d'abord Sophie Barenne et l'organisation des Rencontres Romandes les 7, 8 et 9 octobre dernier, notre chargée d'affaires toujours aussi engagée et motivée (aperçu dans les activités 2022). Je tiens à préciser que Sophie a changé de statut au 1er janvier 2022; elle est devenue indépendante et donc travaille pour nous en tant que mandataire. Nos vifs remerciements à toute l'équipe du Cedotec, en particulier Carole Künzi, Ariane Joyet, Sébastien Droz et Daniel Ingold. Je ne

chacun.

Vive le bois Suisse!

vais pas oublier mes collègues du Comité. Grand merci à chacune et

Adopté

3. Présentation d	les comptes RRB'21 et des comptes 2021		
Présentation	Ph. Nicollier passe la parole à Daniel Ingold pour la présentation des		T
des comptes	comptes.		
RRB'21	D. Ingold présente l'état actuel des comptes RRB'21		
	CHF 805'000 dont CHF 138'000 de Lignum Vaud		
	CHF 530'000 en espèces		
	CHF 275'000 de bénévolat		
Comptes LiVD	Les modes de facturation des prestations du Cedotec ont évolué.		
Fact. Cedotec	Situation avant S. Barenne : contrat LiVD-Cedotec à raison de CHF		
	25'000/an pour l'administration + projets à tarifs préférentiels.		
	Situation initiale avec S. Barenne : chargée d'affaires prise en charge en % de son taux d'activité + projets à tarifs préférentiels.		
	Situation 2021 avec S. Barenne : tarif préférentiel unique plus bas.		
	En fin d'année, un décompte de Cedotec pour LiVD a été établi en 1		
	seule facture. Un montant de CHF 45'000 placé sous Administration		
	aurait dû être ventilé dans les RRB'21, ce qui ne change rien au		
	résultat total et qui est pris en compte dans les comptes RRB'21		
	présentés ci-dessus.		
	Différentes actions : bus, 24H et CHF 4'000 du programme.		
	Frais d'envois et davantage de calendriers commandés.		
Provisions	Initialement étaient prévus CHF 30'000 sur le budget pour une perte		
	de CHF 76'000 Au final, CHF 50'000 au lieu de 30'000 Par ailleurs, le plan comptable est en cours de révision pour faciliter		
	une ventilation plus précise.		
Résultat	Perte de CH 1'282.99 au lieu de CHF 76'000 prévue. Cela s'explique		
	suite à un recours de provisions de CHF 50'000, à un solde de cash		
	et du bon résultat des RRB'21.		
4. Rapport de la	commission de gestion		
Rapport des	Les comptes 2021 ont été vérifiés par Messieurs Alexandre Volet et		Adopté
vérificateurs	Bernard Rüegg. Monsieur Rüegg informe l'assemblée que les		
	comptes ont été vérifiés et lit le rapport des vérificateurs. Le bilan et		
	les comptes pertes et profits correspondent et sont conformes aux exigences de la loi et des statuts. Il suggère à l'assemblée d'accepter		
	les comptes.		
Remerciements	Le président remercie chaleureusement les vérificateurs pour leur		
	travail.		
5. Adoption des			
	Les comptes et les rapports sont acceptés à l'unanimité et il est donné		Adopté
rapports	décharge au comité pour sa gestion.		
6. Elections statu			
Comité	Selon l'article 14 des statuts, le Comité doit être réélu tous les deux ans. Ph. Nicollier cite les noms des membres, soit : R. Emery, JY.		
	Aebi, S. Ballif, PA. Mercier, P. Volet, S. Mercuri, M. Thomas, Y.		
	Pahud; Ph. Zuberbühler et N. Bärtschi. II informe également que		
	Vivien Pleines, qui est entré au Comité lors de la création de Lignum		
	Vaud, prend sa retraite. Le Président le remercie de toutes ces années		
	au sein du comité et lui souhaite une belle retraite. Les membres sont		
	unanimement réélus.		
Président	JY. Aebi présente Ph. Nicollier en quelques mots. Il est également		
	réélu.		
Commission de	B. Rüegg quitte, avec nos remerciements, la commission après		
gestion	plusieurs années de bons et loyaux services. Pour 2022, la		Elue
	commission de gestion se présente comme suit :		
	A. Volet (1er vérificateur)		
	JF. Diserens (2ème vérificateur)		
I	R. Zürcher (suppléant)		l l

7. Présentation	du budget et détermination des cotisations		
Comité	Le budget est de la compétence du Comité. Une information est donnée lors de l'assemblée générale. Produits : stabilité + contribution Etat de Vaud Charges : frais de secrétariat en plus		
Cotisations	Honoraires chargée d'affaires : S. Barenne est à son compte dès 2022. Elle a déjà des mandats différents pour un montant de CHF 110'000 et elle a déjà acquis pour CH 80'000 de projets. Détermination des cotisations 2023 : Lignum CH : individuel CHF 130, commune CHF 130 Lignum VD : individuel CHF 100, commune CHF 200		Adopté
	Double appartenance : individuel 200, commune 300 C'est sans opposition que ces cotisations sont reconduites.		
8. Activités 202			
Bois & Santé	Le premier colloque Bois & Santé aura lieu le 7 octobre prochain à Praz Roman. Il réunira une superbe brochette de spécialistes tant de la santé que du bois pour constater les innombrables bienfaits de notre matière fétiche sur notre santé.		
Prix à l'innovation	Suite au succès du premier Prix à l'innovation mis sur pied à l'occasion des RRB'21, une deuxième édition est prévue le 8 septembre prochain à l'Hôtel des Horlogers au Brassus.		
Comptoir d'Echallens	A l'occasion du Comptoir d'Echallens qui aura lieu du 2 au 6 novembre prochain, le bois sera l'hôte d'honneur avec un stand de plus de 150 m². Les différents métiers de la filière seront présents sous la bannière Bois Suisse avec pour fil rouge : la relève et la formation.		
	Outre les manifestations présentées ci-dessus, les activités annuelles récurrentes de notre association seront assurées, soit : Prix Monsieur Bois Calendrier 2023 Groupe Filière Bois du Grand Conseil Participation à la Fête de la Forêt Participation à Un Arbre, un Enfant Participation à la Journée lausannoise du vélo Participation au Programme Bois Local Publireportages 24 Heures Publicité dans la FAO Recherche de nouveaux membres Publicité dans les boîtes d'école Ecrin pour la médaille commémorative de l'extension du Tribunal cantonal Remise du Label Bois Suisse à différents objets Accompagnement de l'exposition de la maquette de Notre Dame de Paris en février prochain aux Diablerets Etc.		
9. Divers			
	La journée s'est poursuivie par la visite de la centrale de Romande Energie qui produit, par gazéification et combustion de plaquettes forestières, de l'électricité et de la chaleur nécessaires au réseau de chauffage à distance adjacent.		
	L'apéritif convivial, offert par la Commune de Puidoux, clôtura la		

Le Mont-sur-Lausanne, août 2022

Lignum Vaud Le Président

Philippe Nicollier